

TIRANDO AS CARTAS DO PAPEL

TRANSCRIÇÃO DA “CARTA AO ABADE..., DISCORRENDO SOBRE O MARQUÊS DE POMBAL”

José Lucas Moreno de Souza Pereira¹

Resumo

O seguinte trabalho apresenta como fonte, o manuscrito intitulado “Carta ao abade... Discorrendo sobre o Marquês de Pombal.”, escrito por D. Rodrigo de Sousa Coutinho, disponível nos arquivos on-line da Biblioteca Nacional do Rio de Janeiro. Com base neste documento, realizou-se uma transcrição seguindo o idioma original, o francês, com o objetivo de facilitar o acesso à pesquisa e permitir novos trabalhos sobre o tema.

Palavras-chave: Marquês de Pombal, D. Rodrigo de Sousa Coutinho, Transcrição, manuscrito.

Introdução

Este trabalho tem como objeto principal a transcrição do manuscrito “Carta ao abade... Discorrendo sobre o Marquês de Pombal”, disponível no site da Biblioteca Nacional do Rio de Janeiro. O documento foi escrito em francês por D. Rodrigo de Sousa Coutinho, no qual vai dissertar sobre o Marquês de Pombal. O documento possui 19 páginas, sendo as duas primeiras em branco; o documento está em ótimas condições assim como a digitalização.

Segundo o site da Biblioteca Nacional, a instituição com mais de 200 anos é o mais antigo instituto de cultura do Brasil, sendo responsável pela política governamental de captação, guarda, preservação e difusão da produção intelectual do País. Possui um acervo com mais de 9 milhões de itens, sendo considerada pela UNESCO (Organização das Nações Unidas para a Educação, a Ciência e a Cultura) como uma das principais bibliotecas nacionais do mundo.

O acervo da Biblioteca Nacional tem sua origem com a chegada da família Real no Brasil, trazendo um acervo que seria acomodado nas salas do Hospital do Convento da Ordem Terceira do Carmo, e mais tarde e mais tarde em 1810, com o decreto do Príncipe Regente,

¹ Licenciando em História pela Universidade Federal de Sergipe. E-mail: joselucas.moreno@yahoo.com. TCC orientado pela professora Dra. Edna Maria Matos Antônio

Dom João VI, determinava que no lugar que serviu aos religiosos do Carmo se acomode a Real Biblioteca.

Informações sobre os personagens principais que estão diretamente ligados ao objeto deste trabalho, são apresentadas abaixo, em breve biografia, para basear o documento transcrito que está na sequência.

D. Rodrigo de Sousa Coutinho

D. Rodrigo é um personagem muito contemplado na historiografia; este texto tem o intuito de fazer um pequeno recorte de sua vida. Nasceu em 3 de agosto de 1755, na vila de Chaves em Portugal. Era filho de D. Francisco Inocêncio de Souza Coutinho (1726-1781) que exercia funções administrativas ao Rei de Portugal, D. José I. “Seus irmãos tornaram-se homens públicos proeminentes, tendo um deles (Francisco Maurício Sousa Coutinho) governado o Pará, na década de noventa e, com a mudança da Corte, passou a integrar o Conselho Militar Supremo, no Rio de Janeiro” (PAIM, 2009). Souza Coutinho frequentou a Universidade de Coimbra, onde se formou em 1778 aos 23 anos. O nome de D. Rodrigo é sempre associado ao Marquês de Pombal, devido ao apadrinhamento de batismo, além do Marquês estar sempre presente na educação de seu afilhado, junto a preceptores vindos da Itália.

Como documentado pelo filósofo Antonio Paim, em 1777, com a morte de D. José I, o Marquês de Pombal é exonerado de seu cargo, fazendo com que com a conclusão da Universidade, D. Rodrigo ficasse sem alguém que o amparasse junto ao reinado. No entanto, em 1778, Sousa Coutinho é nomeado Ministro da Corte da Sardenha, dando seus primeiros passos na diplomacia, apenas amparado pelos seus conhecimentos adquiridos. Mais à frente D. Rodrigo também foi nomeado Ministro da Marinha e Negócios Ultramarinos, em 1801 transfere-se para o Ministério dos Negócios da Fazenda. É neste período que Sousa Coutinho, como cita Paim, vai ser conhecido por seus opositores como “o novo Pombal” devidos as “medidas pombalinas” tomadas durante este tempo (PAIM, 1982, p.559).

Em 1807, D. Rodrigo acompanha a família Real para o Brasil, apenas como um indivíduo particular. No entanto, no começo de 1808, recebe a nomeação de Ministro dos Estrangeiros e Guerra, cargo em que vai permanecer até o seu falecimento em 1812. Com a responsabilidade de atuar do primeiro governo de D. João VI, o personagem principal deste texto causou grande impacto na política cultural, criando a Imprensa Régia e a organização da

Academia Militar (PAIM, 1982, p. 560). Além do Jardim Botânico, “implantado nas proximidades da Lagoa Rodrigo de Freitas, no Rio de Janeiro, [que] fazia parte do seu projeto de modernização, segundo a linha de Pombal” (PAIM, 2009, p. 268).

Sousa Coutinho concebe à Academia Militar a função de formar engenheiros e oficiais do Exército, amparado aos estudos do Marquês de Pombal na reforma da Universidade de Coimbra (1772), cujo objetivo compete ao ensino das ciências exatas e naturais sempre em primeiro lugar. Os ideais pombalinos de educação serão preservados ao longo do Império, se estabelecendo também na criação da Escola Politécnica onde “mantinha-se o culto da ciência na mesma situação configurada pelo marquês de Pombal, isto é, nutrindo a suposição que é competente em todas as esferas da vida social” (PAIM, 1982). Por fim, amparado no texto do filósofo Antonio Paim, é possível entender que a educação provinda do Marquês de Pombal a D. Rodrigo impactou em toda sua vida política, reverberando na construção do saber científico no Império brasileiro.

O Marquês de Pombal

Sebastião José de Carvalho e Melo, o Marquês de Pombal e Conde de Oeiras, nasce em Lisboa em 13 de maio de 1699. Antes de sua atuação política pouco se encontra na historiografia sobre sua vida, como afirma Maria Cristina Almeida Dias, sabe-se que era filho de Manuel de Carvalho e Ataíde, um capitão de cavalaria, e de Teresa Luísa de Mendonça, que possuíam uma pequena fortuna. Carvalho e Melo casa-se em 1733 com a viúva da Casa dos Condes de Arcos, D. Teresa de Noronha e Bourbon Mendonça e Almada, dama de honra da Rainha Mariana da Áustria, então esposa de D. João V, o então monarca português (DIAS, 2013, p.3). No ano de 1738, Sebastião José de Carvalho e Melo dirige-se para a Inglaterra deixando sua mulher enferma, que acaba falecendo pouco tempo depois, deixando para Carvalho e Melo uma fortuna como herança, pois deste casamento não tiveram filhos. Em sua transferência para Viena, casa-se novamente com a filha do general Conde Von Daun, do Sacro Império Romano, Maria Leonor Ernestina Von Daun (DIAS, 2013, p. 3).

Na cidade de Lisboa em 1749, com a morte do monarca D. João V (1689-1750), ascende ao trono D. José I (1714-1777), nomeando posteriormente, Carvalho e Melo como Secretário de Estado para os Negócios Estrangeiros e da Guerra. Alguns questionamentos são levantados a essa nomeação, como é abordado por Maria Cristina Almeida Dias:

Vários questionamentos se fazem com relação a essa nomeação: A que ela se deveu? Ao monarca por iniciativa própria? Ao Testamento Político, de Dom Luís da Cunha, no qual aconselhava o príncipe Dom José a pensar no “gênio paciente e especulativo, ainda que sem vício, um pouco difuso” (CUNHA, 1820, apud DIAS, 2013, p.4)

Em 1759, Sebastião José de Carvalho e Melo é nomeado pelo rei Conde de Oeiras e mais tarde em 1769, como Marquês de Pombal, como ficou conhecido pela História. A ascensão na hierarquia governamental deixou explícito as características que destacaram o então Marquês de Pombal, como explica o professor Antônio Pedro Vicente, seus conhecimentos em administração, adquiridos em viagens além da fronteira, sua personalidade forte que não recuava diante de qualquer barreira, optando desde cedo na reforma de Portugal, tendo como objetivo equiponderar o país com os níveis de “civilidade” da Europa. (VICENTE, 2000, p. 22)

O Marquês de Pombal teve impacto político em grandes setores da sociedade em que estava inserido, como por exemplo aproveitando-se do valor comercial da Inglaterra com Portugal, num momento onde a recolha aurífera no Brasil estava se esgotando juntamente com o mercado ultramarino que era comercializado com a Inglaterra, Pombal concebe a “Companhia de Vinhos do Alto Douro”, equilibrando assim as relações econômicas e diplomáticas entre as duas nações. Outro impacto muito relevante se deve pela reforma da Universidade de Coimbra de 1772, onde por dois séculos o viés renascentista era ensinado, Pombal institui o estudo das ciências exatas e naturais, reverberando radicalmente para o campo jurídico também. Esta renovação faz com que a imagem do Marquês seja bem vista pela sociedade (VICENTE, 2000, p. 23-24).

A trajetória do Marquês de Pombal foi marcada pelo alto poder que o foi designado pela coroa, “a gestão pombalina norteou-se pela ampliação de seus poderes, na firme escalada dos postos reinóis, motivada pelo propósito de incrementar os negócios do reino, simultaneamente à dura luta em prol da derrocada da Ordem da Companhia de Jesus[...]” (CHAUVIN, 2016). Contudo, a imagem do Marquês de Pombal não foi sempre bem vista, como por exemplo a sua repressão aqueles que o opunham, como era o caso dos jesuítas que com a ascensão política no Brasil, chamam negativamente a atenção de Pombal que vai até as últimas consequências expulsando os jesuítas de Portugal, França e Espanha, e mais tarde vai ser abolida através do Breve papal “Dominus Redemptor” (VICENTE, 2000, p. 23).

Jean Pierre Chauvin vai citar que Pombal era um súdito obediente ao Rei e a Igreja, aliando isso aos seus interesses políticos, seguindo até as últimas consequências para tomar

tudo aquilo que ele tivesse disposto a conquistar (CHAUVIN, 2016, p.69), entretanto, é importante reiterar que este texto não tem o objetivo de tomar partido de suas realizações políticas, apenas de se entender que “Pombal foi efectivamente, um político controverso que deve ser compreendido e explicado no contexto do seu tempo e nos limites territoriais onde exerceu a sua acção”(VICENTE, 2000).

Transcrição

[Pág. 3]²

Moncieur l'Abblé

Permellez que je commence ces peliles noles sur Pombal en sous discente, que son Sort n'apus éle'diferént de celui de presque tous les grands hommes d'Etat, qui T'ont précédé, soit dans les éloges, soit dans les latines, qu'il a eu après la fin de son Administration. Pombal après avoir éle calomnié d'une manière infâme par un ex-Jesuite, qui a publié sosie en Italien et qui adenigré toute sa conduite sans aucun égard pour la serité, vient d'être loai avec un pareil sort par un Auteur François, dont l'ignorance, et le bavardage se font cé parlement admirer á chaque ligne de son livre. Il y dit qu'elles Portugais s'en enrichirent au commencement du seizième Siècle nons seulement par le commerce d'Asie mais encore parce luire Bresil, tandis que ce n'est qu'à la fin du dix-septième que celte Colonie commençât à être exploitée, malgré que nous l'eussions possédé dès te commencent du seizième, sans entirer aucun Parti. Les réflexions sur les Avis de la Maison de Bragance sont également ridicules, et décèlent la plus grande ignorance. Après vous avoir dit en peu de mots mon sentiment sur le mauvais livre de la nie de Pombal, je vous dirai avec autant de brièveté que je pourrai ma manière de penser sur ce grand homme d'État : Mais pour vous faire mieux sentir ce qu'il a fait, permettez, que je vous parle de l'Etat du pays avant le commencement de son administration.

Le Portugal arranché des mains des Sarrains par une poignée de Heros, garda long tems cet esprit des hevalerie et d'Heroisme auquel l'Europe doit les commencemens des a civilisation. Peut-être lui a-t-il rê de n'avoir succombé sus le pais de la superstition das le 13^{me} et 14^{me} Siècle autant quele reste del'Europe, C'est sous Alphonse II quele premier, avant tous

² As duas primeiras páginas do documento estão em branco.

les autres états d'Europe, le Portugal de' fendit aux mains-mortes d'acquérir de nouveaux liens territoriaux, et la manière dont la soi est conçue est très-energique et très juste dans tous les raisonnemens qu'on y rapporte pour la fonder. Avec cet esprit Martial qui s'étoit fait voir non seulement dans le Péninsule, mais encore en Afrique ou'ils avvient continué á poursuivre les Maures se combina ensuite la Passion des connoissances savantes et utiles, qui heureusement protégéé par les Avois Jean I et le Grand Jean II ains i que par les celebres Infants D. Pierre, et D. Henri produisit hommes étonnans

[Pág. 4]

qui opérèrent la plus grande A évolution comice et qui furent les promoteurs de la civilisation universelle, en liant toutes les parties da globe.

On doit rendre ici une justice aux Portugais qui leur est due, c'est que dans leurs fonguêtes jamais ils ne se proposèrent de convertir les peuples par la fore el qu'il n'y employèrent d'autres moyens quel eux de la Maison, secondée des liens contractes par le commerce réciproque des peuples qu'ils subjuguèrent. Ceste grande A évolution si utile a toute l'Europe le fut peu au Portugal, car sous un aoi imbécile D. Jean III ils reçurent presque a la fois l'inquisition et les Jesuites qui ruinèrent dans le Germe les Etudes qui fleurissoient en Portugal et qui substituèrent a l'etinour des grandes choses la manie de la supertition, et qui substituèrent du fanatisme. C'est en suivant as perfides conseillers que D. Sebastien qui avoit eu l'Education d'un Fanatique passa en Afrique et y perdit la vie, en laissant son pays plongé dans le malheur et exposé á l'invasion d'une puissance étrangère. Les Droits sacrés de la Maison Royale de Bragance mal soutenus par le Cardinal Henry dernier, et faible rejetton de la Maison Alors régnante, ne prévalurent point contre les injustes et puissantes prétentions de Philippe II et la Pation méritoit le triste sort qu'elle éprouvoite, car elle étoit annéantie, etraux Vertus des Heros avoient suicidés les Vertus Monacales, s'il est permis de prostituer ainsi ce nom Sauré. Les Portugais gémirent soixante Ans sous le joug Espagnol dont la politique aussi perfide qu'absurde leur laissa perdre toutes leurs possessions en Asie, en Afrique, et en Amérique en les livrant aux Hollandais qui de sujets étoient devenus ennemis de l'état. Les droits imprescriptibles de la Maison Royale de Bragança, la violation de trous les privilèges de la Pation accordes lors de la tenice des états après la conquête du Portugal, enfin la tyrannie al plus absurde et la plus décidéé, ranniemèrent dans les Cours des Portugais le désir devoir réville la grandeur de leur pays sous un avi legitime, et un assimement ils proclamèrent en 1640. D. Jean

IV de la Maison de Bragançe. Ils soutinrent alors pendant 28 ans la Guerre avec l'Espagne, qu'ils forcèrent à leur demander la Paix en 1668. En secouant le joug Espagnol, la Nation n'a pu malheureusement se délivrer de tous les préjugés qui l'infectaient déjà avant que d'avoir perdu son existence, et qui sous la Domination espagnole s'étaient avertis à un point étonnant. Depuis l'Année 1668 jusqu'au commencement de ce siècle me fut en prix, mais me ne prospéra point. D'ailleurs des sones tragiques qui s'y panèrent dans l'Auguste famille Royale, causées par les intrigues de la noblesse, et du Clergé dont l'excessif pouvoir

[Pág. 5]

était également à charge au pays et dangereux à ses Maitres anéantirent de nouveau la Nation. Dans la succession du Portugal dé voit jouer le plus beau rote, et mettre le plus le plus grand prix à sa déclaration, il n'obtint rien, et même ce qui on lui avoit promis ne valoit pas la peine qu'on eut entrepris de chasser du trône Philippe V. Tels sont les actes de l'ignorance qui ne sait pas même mettre un prix aux services qu'on est forcé de lui demander, et qu'elle est maitresse de rendre ou de refuser.

Le long règne de Jean V. Père de Joseph I fut très-malheureux pour le Portugal. Le prince né avec de grandes qualités fut élevé dans la plus at creuse superstition dont les et tets se firent sentir dès le moment qu'il mont a sur le thrône. Le grand produit des mines d'Or du Bresil dé couvertes sous le règne de son père, secondèrent son penchant, et il employa ses révenus á bâtir des couvens, á fonder une Eglise Patriarchale dont les membres dévoient jouer sur la scene comme ils étaient des cardinaux, et qu'ils eussent le Pape á leur tête. Rome fui fit payer cher toutes ses folies, et elle agrava le poids de la supertition en tachant d'etendre son pouvoir sur le Pays.

L'abandon des terres, et le défaut d'industrie combiné avec la passion des mines d'or, et avec les effets terribles de l'ignorance et de la superstition réduisirent le pays á un tel point d'anéantissement que sur la finde a regne en 1750 : les révenus de la nation et du loi étoient annéantis. Ce qu'il y a de remarquable c'est que Jean V. Le plus despote des souverains avoit cependant laissé prendre á la noblesse et au clergé vis-à-vis du peuple cet air d'indépendance et d'indiscipline qui est l'avant coureur d'une anarchie qui n'aurait pas tardé á venir avec toutes les horreurs qui l'accompagnent, si heureusement des fléaux phisiques et moraux n'eussent obligé son successeur Joseph I a adopter les vues d'un grand homme d'état et á deployer autant d'énergie que d'activité pendant tout son règne.

Tel était l'état de la nation portugaise l'année 1750 lorsque le Roi D. Joseph I monta au trône et qu'il nomma au Ministère Sebastien Joseph de Carvalho crée ensuite Comte d'Oeiras et Marquis de Pombal. On a beaucoup parlé de son origine, et on a débité des contes et des calomnies là-dessus insoutenables. La famille de Pombal selon son père qui était Généalogiste et très-ignorant pour ses propres intérêts avoit au moins deux cents ans noblesse ; mais des Gens de lettres très-honnêtes et qui avoient des connaissances profondes dans l'histoire portugaise m'ont assuré qu'il descendait réellement

[Pág. 6]

de la famille Carvalho qui est sans contredit une des plus distinguées du Portugal. Son éducation fut soignée par un oncle qui avoit de grands talents pour les tems d'ignorance au'il vivait, et le Neveu se distinguer soit à l'Université, soit à l'Armée dès sa plus grande jeunesse d'une manière à s'y faire remarquer, c'est en conséquence de cette réputation, et peut-être de quelque intrigue qu'il fut nommé envoyé extraordinaire à Londres, et en suite à Vienne. Dans ces commissions il mérita la considération de tous ceux qui le virent da Cunha le recommandait au Roi D. Joseph alors prince Royal (en mourant) comme un des plus dignes du Ministère.

Soit l'effet de cette réputation, soit la recommandation de la reine Autrichienne mère de Joseph I qui le considérait à cause de son mariage avec une Demoiselle Daun, soit enfin par les intrigues des jésuites qui le croyoient un de ses partisans il fut nommé au Ministère à la mort du Roi D. Jean V à la place de M^a da Mata qui demanda sa démission. Dès le moment qu'il entra au Ministère il gagna la confiance de son Maître, qui ayant beaucoup plus de justesse dans l'esprit que de force dans le caractère put aisément distinguer qu'il était le plus habile de tous ses serviteurs et ce lui auquel il pouvoit confier les rênes du Gouvernement. Les premières années de son administration furent employées à relever le commerce national en contrecarrant ce que les Anglois qui s'étoient emparés de toutes les richesses du Portugal et qui l'avaient rendu pour long-tems tributaire de leur industrie et de leurs capitaux en laissant aux Portugais à peine le nom de fauteurs de leurs propres richesses. Il pensa à réunir et à former des capitaux nationaux et ce fut là le motif qui l'engagea à créer les compagnies d'Amérique et de Porto, qui furent également détestées par les Anglois dont on connoit les représentations au Parlement d'Angleterre, et par les Portugais, qui ne s'apercevoient pas même du bien qu'on leur préparait. Nous analyserons plus bas ces compagnies, qui sans être ce qu'il y avoit de mieux à faire, relaissèrent point que de produire de grands biens. C'est à cette époque qu'il vit combien il est

difficile de faire le bien sans forcer les préjugés, car tout le monde se réunit contre Lui et peut-être il sacrifia ensuite ceux qui voulurent le sacrifier dans sa maigre gêne d'embarras. Dans ses premières années il éloigna de la cour les jésuites qui alors faisaient ouvertement la Guerre en Amérique aux deux souverains de Portugal et d'Espagne pour

[Pág. 7]

empêcher la réalisation du Traité de 1750 qui détruisait leur empire du Paraguay et de l'Ybicui, et qui s'opposait à ce que la nation s'éclairât sur ses propres intérêts, connaissant que les ténèbres, la superstition et l'ignorance pouvaient seules perpétuer leur pouvoir sur les esprits soit à la Cour, soit auprès de la Noblesse et du peuple. Au moment même de tous ces embarras qui l'occupaient sans relâche arriva le terrible fléau du Tremblement de terre, dont les effets furent plus terribles que ce qu'ils ne devaient pas être, parce que la dévotion fit réfugier le peuple dans les églises où il fut écrasé par l'écroulement des voûtes, parce que le feu ayant pris par hasard dans quelques Maisons il se communiqua à toutes les autres, les rues étant très-étroites et contiguës : parce que la superstition fit croire à tout le peuple que c'était le dernier jour du monde, et qu'on abandonnait tout ce qu'on avait de plus cher et de plus précieux sans y faire la moindre attention ; enfin parce que n'y ayant point de police on commettait des vols atroces et qui font frémir encore ceux qui les ont vus.

Pombal fut peut-être le seul qui raisonna avec tranquillité au milieu de ce bouleversement universel : il travailla pendant les premiers jours après ce fléau dans une voiture qui lui servait de chambre à coucher et à écrire avec la même aisance comme si rien n'était. Les ordres donnés dans des circonstances si critiques sont des chefs d'œuvres. Ils opposa vivement à ceux qui soutenaient qu'il falloit abandonner Lisbonne il posta même des Troupes pour empêcher le départ des habitants qui voulaient quitter la ville. Il établit une rigoureuse et surveillante police pour empêcher les crimes qui furent ainsi sagement arrêtés. Ils occupèrent toutes les classes du peuple et l'effet de ses sages mesures fut que personne ne souffrit de la faim. Il résistait vivement aux tentatives des fanatiques qui cherchaient à échauffer les esprits du peuple, et c'est alors que cet infame Monstre Malagrida mérita le sort qu'il éprouva ensuite par de lettres remplies d'enthousiasme et de feu où il prétendait prouver que le tremblement de terre était un Châtiment du ciel pour les crimes du meilleur des rois et d'un Ministre qui jusqu'alors s'était seulement occupé de faire le bien. Il défendit les exercices de dévotion publique, les processions, enfin tout ce qui pouvait échauffer les esprits des hommes,

qui n'y étaient déjà que trop disposés, et il fit connaître à tout le peuple que les mêmes feux qui animaient la nature, pouvaient aussi produire de grandes révolutions physiques. Ce que je viens de rapporter et qui est de la plus exacte vérité prouve manifestement que ce n'est pas dans la raison qu'il gagna beaucoup de crédit dans l'esprit de Joseph I, qui dès lors le considéra comme un grand homme d'état. Après cette horrible

[Pág. 8]

catastrophe, il commença à s'occuper de rebâtir la nouvelle ville, qui se relevait beaucoup plus belle du milieu de ses ruines, et qui par sa position est peut-être la première de toute l'Europe. À peine deux ans étaient écoulés que l'horrible forfait de l'assassinat du Roi eut lieu, et que l'allarme des peuples pour la vie d'un si bon Maître devint générale le rétablissement de la Santé du Roi fut suivi du châtement des coupables, que la Nation nommât dès le moment que la nouvelle du crime commis se répandit. Je dirai ensuite ce qu'on peut penser impartialement sur ce procès qui fut fatal à un grand nombre de familles. À cette accession il fut créé Grand du Royaume en qualité de Comte d'Oeiras et il eut une commanderie. Dans le nombre des complices se trouvèrent quelques jésuites, et peut-être Pombal fut-il bien aise de pouvoir à si juste titre se délivrer de gens si incommodes, et qui cabaleraient tant qu'ils existeraient dans le pays. D'ailleurs cela conduisit naturellement la brouillerie avec la Cour de Rome, dont il profita rétablir le Regium exquatur nécessaire à toutes les concessions de la cour de Rome qu'un grand Roi D. Jean II avait aboli dans le moment à cet effet et voulait flatter aux qu'il ne craignait point mais qu'il voulait gagner par ce sacrifice. Également il mit à profit cette Brouillerie, pour faire revivre l'ancienne discipline de l'Église, et abattre l'Autorité du St. Liège. Au milieu de tous ces travaux la Guerre qui venait d'éclater entre les Puissances maritimes, et dans laquelle le plus fort avait fallu le plus faible sur nos Côtes, ayant reçu un nouveau soutien par la déclaration du nouveau Roi d'Espagne qui venait de succéder à Ferdinand VI et qui avait contacté des nouveaux liens par le Pacte de famille se communiqua au Portugal car la Maison de Bourbon crut pouvoir attaquer avec succès la Cour Britannique, en attaquant son Allié alors très faible, ou en le lui enlevant. À peine le Pacte de famille fut-il signé à Paris que Pombal fit sentir d'avance à son Maître tout le danger de sa situation, et qu'il fut fait entrevoir que sans des moyens extraordinaires toute idée de résistance servit inutile lors que les finances étaient dévorées par trente mille employés qui volaient la plus grande partie des fonds, lors qu'il n'y avait point Généraux d'Officiers ni de troupes réglées, enfin lors que le défaut des munitions de

Guerre était entier et absolu. Le Roi connut la verité de toutes ces assertions, et s'abandonna entièrement entre ses mains. On n'a jamais mieux rempli la confiance de son Maitre que Pombal ne le fit à cette occasion. Dans une seule nuit il cassa trente mille Employés et il établit la meilleure et la plus economique forme de comptabilité, dans le Trésor Publié qui existe

[Pág. 9]

en Europe. Il fit une augmentation dans la faille des terres qui en Portugal est très modique et n'a nulle proportion avec ce que payent les mêmes terres aux particuliers qui ont des droits aliénés de la couronne a 'titre de grace, et a l'Eglise dont le diatrème de toutes les productions en brut equivaut peut-être au Trésor Royal, il commissionna en Angleterre toutes les Munitions de Guerre dont il avait besoin, et il obtient un secours de sept mille hommes, avec un grand nombre d'habiles officiers pour former l'étamée portugaise qu'il confia entièrement aux soins d'un excellent général le Comte de la Lippa. Il prépara tout ce la avec une telle activité que l'Espagne n'en eut aucune connaissance avant le mémoire aussi insolent, que ridicule dans le quel proposa au Portugal de livrer tous ses Ports entre les mains des Troupes Espagnoles s'il voulait éviter la Guerre qui sans cela' allait avoir lieu. L'Ambassadeur d'Espagne présentent ce mémoire le même jour qu'il vit de ses fenêtres entrer dans le Tage une Il atte Angloise qui convoyait le puissant Armement que nous attendions, ce qui rendit nuls tous les efforts de l'Espagne. Si le genie de Pombal fit des vrais prodiges dans une circonstance si critique, il faut convenir aussi que l'Espagne ne contribua pas peu a' réléver sa gloire par les inepties de ses Généraux qui sauverent le Portugal du plus grand risque qu'il ait jamais courre. Après la paix de 1763 Pombal s'occuper de mettre l'Armée de terre sur un bon piu, et de réléver la Marine qu'il confiait aux sains de son Frère dont le zèle était encor supérieur aux talens.

Le Crédit qu'il avoit gag né sur l'esprit du Roi le mit à même de tenter ensuite plusieurs grandes et utiles réformes. Il avoit après l'exclusion des Jesuites établi des Écoles publiques pour l'étude des Langues aniciennes, et des humanités, il y ajouta ensuite l'établissement d'un College royal pour la Noblesse, ou il y avoit peu à désirer soit du côté des Sciences, soit du côté des beaux Arts : enfin il fonda l'Université de Coimbre sur un plan très-Vaste, et qui avec tous ses défauts est peut-être alle de toute l'Europe ou les cours d'études sont les plus complets. Il réforma l'Inquisition, qu'il n'osa pas abolir, ce qui est assez evident par le préambule de la loi qui la reformât, et dans le quel il lui réproche tous les forfaits qu'elle avoit commés en Portugal : tels que l'Assassinat d'un nombre infini de Personnes dont les crimes n'étaient que' res prouvés,

la division des familles établie par la distinction des Vieux Chrétiens et des nouveaux Chrétiens qui avoient quelque Ancêtre Juif, ou Maure, enfin l'inconcevable hardiesse d'avoir

[Pág. 10]

osé résister au Roi D. Jean IV. Qui voulait empêcher les confiscations injustes qu'elle faisoit, et quel'Inquisiteur général osa ensuite absoudre après sa mort d'une prétendue excommunication qu'il désvit que le Roi avoit encouru. Il ota á l'Inquisition le Droit de Censure sur les livres, et il érigea un Tribunal royal et séculier au quel il confia ce soin, et qu'el chargea ensuite de veiller sur toutes les Écoles publiques du'royeeme. Il altaquex victorieusement le préjugé de la purété du sang, et la belle Roi qui an néant il la sotte distinction des Vieux, et nouveaux Chrétiens sera à jamais le plus beau monument de sa gloire. Il fit plusieurs autres belles loix sur la réforme des Procédures judiciaires, sur les Testamens, et sur les Fidei-commís, dont le Plan étoit très-beau, quoique l'exécution fut toujours si contre carrée qu'elles n'eurent jamais leur plein effet.

Après avoir ainsi éclairé las Pation par les Écoles publiques et par la facilité avec laquelle on pouvoit se procurer toute sorte de Livres, après avoir rélévé son commerce, encouragé les Manufactures, formée son Armée de ferre et de Mer, il se dispoisoit à attaquer l'Espagne pour une querelle de Limites dans l'Amérique Meridionale les Anglois n'aurvient jamais fait la honteuse Paix de 1783. S'ils cussent écouté ses Conseils et ils se ils se repentirent ensuite des Démarches qu'ils firent alors. Il seroit difficile deporter un jugement sur la Politique de Pombal á celte Epoque, et peut-être ce n'est pas le plus beau moment de sa vie. La maladie du Roi le tira d'embaras et sa mort l'obligea á demander sa demission. On assure que les prèmiers momens de sa disgrace furent pour lui des momens de la plus grande inquiétude, et peut-être fut il trop sensible á l'ingratitude de Peuple qui lui reprochoit également ses Vertus, et ses fautes comme des crimes, et qui oubli vit d'une manière indigne tout le bien qu'il avoit fait, ou peut-être at il craint les effets d'un fanatisme outré qui persécutoit la mémoire de son Maître et qu'il vit éclater dans l'Oraison funèbre cerite par le St. Père et ou la dignité du Throne et ses droits sacrés furent également Violés.

Mais ce qui est aussi de la plus escrete Verité, c'est qu'il se remit bien tót de cette prémierè surprise, et que les dernières années de sa Vie en furent les plus belles. Dans la disgrace il s'occupa á faire connoître les principes qui avoient dirigé son Administration, et les Mémoires qu'il laissa á sa famille le feront peut-être voir encore plus avantageusement s'ils

deviennent publiques. Il s'oublia une seule fois et il répondit vivement aux invectives s'un misérable insecte

[Pág. 11]

qui le tourmentoit ; a qui lui attira une rude persécution, à la quelle il resista avec la plus grande dignité. Ces dernières inquiétudes dans un Age aussi avancé de 83 ans le précipitèrent au tombeau. Il vit approcher la mort avec la plus grande indifférence, et après avoir rempli dignement les devoirs de la Religion, il fit entrer dans sa Chambre tous les Amis qui étoient venus le voir parmi les quels il y avoit deux évêques respectables et devant toute sa famille il leur adressa as belles paroles.

« Messieurs je vous prends á temoins qu'a ma dernière heure je demande pardon á l'être eternal des fautes que j'ai commis comme particulier qui ne pesent que trop sur ma conscience : quant á celles que je puis avoir commis en qualité de Ministre d'Etat du feu Roi, je n'en demande point de pardon, car j'ai toujours eû en vie le bien du service Royal et grand j'ai manqué c'est faute d'intelligence, jamais faute de Volonté. « Il expira peu de momens après avoir prononcé a beau discours, et la postérité lui rendra la justice qui est düe á un homme qui ne s'oublie pas même en mourant.

Voilà une legère esquisse de la vie de Pombal pendant son Ministère et depuis sa démission jusque á sa mort. Osons porter un jugement impartial sur le bien, oule mal qu'il a fait.

Si on considère l'État de la Nation en 1750. Lorsqu'il entra au Ministère, et qu'on le compare á celui de 1777 année de sa demission son nom ne peut qu'être placé au range des plus grand Ministres d'Etat. En 1750 Jean V ne laissa point á son successeur en mourant ni Argent dans les Coffres, ni Tresor publie, ni aucune comptabilité dans les Finances de l'Etat, l' Armée de terre, et de Mer existoit de nom, mais n'avoit point de réalité : La Nation étoit plongée dans la Supertition, et dans l'ignorance, sans agriculture, sans industrie, et sans commerce ; les Negocians étoient les facteurs des Anglois, et il n'y avoit qu'un petit nombre de Capitalistes ; les commis des Comptoirs étoient tous des Étrangers, et c'étoit bein rare de trouver un Portugais qui suet assez d'Arithmetique pour faire les compotes du commerce par lui même. En 1777 á la mort du feu Roi tous les Coffres étoient réunis au Trésor Royal, ou existoit la plus exacte comptabilité, et la somme des espèces déposées étoit très-considérable : il existoit une Armée

de Terre très-bien disciplinée, et la Marine Royale étoit en très-bon état, le commerce avoit pris un très grand essort, nos Colonies avoient adopté toute sorte de culture qu'on y ignoroit auparavant, notre Marine marchande étoit augmentée, nous avions des grands et nombreux Capitalistes, nos commis de commerce élevés dans des Ecoles fondées par Pombal á cette fin étoient tous des Portugais

[Pág. 12]

et très habiles : la Nation s'éclaircit rapidement, et nous avions des Philosophes, des Politiques, des Mathematiciens respectables.

Si l'on examine ensuite de plus près tout ce qu'il a fait dans chaque Branche particulière d'administration, on voit vraiment qu'il n'a pas toujours pris les meilleurs Partis, et qu'il l'avoit beaucoup á désirer, mais on ne peut s'empêcher d'ajouter que la Nation étoit si arriérée, que la même il avoit eue une éducation si imparfaite, qu'on ne croiroit jamais possible qu'il ait pu la faire parvenir au point où il l'a laissé en partant de celui où il l'a trouvé. Je me bornerai á citer ici les traits lumineux de son Administration dont je me rappelle, en omettant peut-être d'autres également essentiels dont je ne garde point le Souvenir.

Les abus du pouvoir Ecclésiastique ont été sous son Ministère attaqués avec le plus grand succès ; Il rétabli le Regium excoatur, il diminua le pouvoir des Nonciatures même après la réconciliation avec la Cour de Rome, il réforma l'Inquisition, il a établi un Tribunal Séculier pour la Censure des livres, il diminua la jurisdiction des Tribunaux des Evêques en ce qui concerne la prise de Corps pour forcer au mariage aux qui avoient pris des engagements qu'ils ne vouloient pas remplir, il défendit aux ordres Religieux de prendre des Novices et aux Evêques de conférer les ordres de Prêtrise sans une permission expresse du souverain, il taxa les Biens des Ecclesiastiques immunes jus qu'à son tems, il abolit plusieurs Couvens de Chanoines réguliers qu'il réunit dans le beau Couvent de Mattra bâti par Jean V qu'il enleva aux Cordeliers en faisant épargner au Trésor royal leur entretien, qui étoit á sa charge. Il étala toute force de pouvoir temporel, en faisant arrêter un Evêque fanatique qui vouloit s'opposer aux Ordres du Roi, et qui ayant les vertus d'un imbecille étoit peut-être un homme beaucoup plus dangereux qu'on ne le avoit. Et dans cette circonstance il le fit déclarer coupable de crime de sigiliste du quel il étoit réellement atteint. Je ne parle point ici des loix qu'il fit publier pour défendre l'erection de nouveaux établissemens Pieux de Messes, et de leyc destinés á des

expiations religieuses pour le repos des Ames dans l'autre monde, que je toucherai al 'Article Legislation.

L'Education Nationale fut une de ses principales occupations : après l'expulsion des Jesuites il fonda dans toutes les villes des Provinces des Ecoles de Langues Lantine, et Gregue, d'humanité, et de Philosophie payées par le Souverain, et il crea ensuite pour defrayer

[Pág. 13]

cette dépens un Impôt sur les consommations. Après la Paix de 1763 il fonda le collège Royal des Nobles, où á un très modique prix chaque Enfant Noble pouvoit r c voir un Education plus soign e et plus complete que dans aucun autre Coll ge d'Europe. Les langues mortes, et vivantes, les  tudes d'humanit s, toutes les Branches de Philosophie, l'histoire, les Mathematiques das toute son  tendue, les Arts lib raux, y  toient enseign s la plupart par d'habiles Professeurs  trangers qu'on avoit appell s á cet effet. Un moment d'humeur lui fit rainer cet  tablissement que les pr jug s Nationaux empech rent d' tre aussi utile qu'il auroit d  l' tre. Il s'occupa ensuite de la r forme de l'Universit  de Coimbre, qui malgr  les d fauts qui lui sont communs avec toutes les autres fondations de ce genre, est peut- tre celle qui en a le moins. Il fit doter richement par son Ma tre l'Universit  et il cr a quatre nouvelles chaires de Mathematiques, quatre de Philosophie, dont une de Physique exp rimentale avec une magnifique collection de Machines, une de Chimie avec un vaste laboratoire, et une d'Histoire naturelle, avec un Riche cabinet des R gnes animal et min ral, et un Jardin Botanique. La Teologie, le droit civil, et le droit canon, furent mis au niveau des autres Universit s, et on imposa l'obligation aux Professeurs de soutenir dans toutes les Th ses le pouvoir temporel jusques á sa derni re limite. On a reproch  deux grands d fauts á cet  tablissement le premi r c'est le grand nombre de chaires de Professeurs qu'on laissa subsister dans les facult s de Th ologie et de Droit ; le second c'est qu'on admis á l'exercice de ces Plous des Pens imbus des anciennes maximes, et qui jouoient leur r le avec hypocrise sans  tre convaincus de ce qu'ils enseignoient, et sans avoir les connaissances anus n cessaires. Ces r proches sont fond s, mais en Portugal on n'ignore point que Pombal s'est confi  la dessus á des Gens qui soit par int r t, soit par attachement á des pr jug s r cus avec l'Education ont abus  de sa confiance. Independamment de ces grands tablissements qui ont d j  fait et feront successivement beaucoup de bien á la Nation il a encor fond  á Lisbonne une Ecole pour les jeunes Gens qui

veulent de comptes, et il en est résulté une pépinière d'Excellens commis pour le Trésor Royal et pour les Negocians particuliers.

L'Agriculture a mérité son attention, et il sentit que la trop

[Pág. 14]

grande culture de la Vigne étoit nuisible á celle des Grains. Le remède qu'il y appliqua fut violent, absurde, et inutile. Il ne connoissoit pas que chaque Particulier cultive toujours de préférence la denrée où il gagne le plus ; que la taxation produit souvent des différences de niveau nuisibles en favorisant les unes aux dépens des autres, et que le Gouvernement doit remédier el la faisant tomber sur toutes également ; que le défaut de communication produit aussi le même effet ; que le haut prix de l'Argent ou son Synonyme le défaut des Capitaux rend moins utiles les cultures qui démandent de grandes avances, que celles où elles sont moindres ; enfin que le Gouvernement ne doit rien forter pour encourager une Branché en particulier ; et qu'en mettant toutes de niveau, en favorisant un système de crédit, ou en encourageant les capitalistes qui y placent des forces, et en rendant faciles toutes les communications il remplit les devoirs qui lui sont imposés et qu'il doit être persuade qu'en réunissant á ces premiers moyens les lumières, le Pays portera aussi loin son Agriculture que son Sol et sa Position le lui permettront. L'ignorance de ces principes lui a fait adopter une maxime barbare et toute á fait Ottomane ; c'est-à-dire, celle de faire arroucher les Vignes, ce qui ruina beaucoup de Particuliers, et ne produisit point ce qu'il désiroit. La culture des Grains a tant de desavantages en Portugal dans le système actuel qu'on peut s'étonner qu'ell y existe encore. Il a voulu encourager la Plantation des Meuriers, mais il n'y a pas non plus réussi, car sur cette Partie il n'avoit point assez de lumières. On pourroit peut-être se récrier-ici contre sa mémoire, mais qu'on se rappelle que Pombal a été appelé au Ministère l'année 1750 et que dans toutes ces connoissances on n'y avoit point encore apporté cette exactitude analitique qui les rendent aujourd'huy si précises, et si claires.

Il avoit peut-être au sujet da commerce les mêmes erreurs de principe que par rapport á l'agriculture. Il se dévoua entièrement au commerce étranger, et il oublia que la base essentielle de la Richesse nationale est le commerce insterne, qui cependant se reléva un peu sous son Administration car les Capitaux aceu mulés et les lumières lui sonnèrent une avantageuse quoique foible impulsion. Au sujet du commerce de nos Colonies et avec l'Étranger il atrés-bien senti que le défaut de Capitaux faisoient que nos Negocians n'avoient point de crédit et n'étoient que les facteurs des Nations Etrangères. Pour remédier á cet inconvenient

[Pág. 15]

il eset recours aux compagnies exclusives ; qui produisirent réellement des nouvelles cultures, et qui cessèrent d'exister dès le nouveau Règne, car le privilège a fini à la même époque. C'est par des pareils principes qu'il a aussi fondé la compagnie des vins de Porto, qui étoit chargée d'exporter nos vins, et d'en maintenir le Prix en établissant une concurrence avec les Marchands Anglois en faveur du cultivateur. Des Associations libres eussent été beaucoup plus utiles : d'ailleurs il y a tant de défauts dans cet établissement qui subsiste encore aujourd'hui, qu'il ne vaudroit pas la peine qu'on en parlat si réellement il n'avoit point par l'accumulation des capitaux produit de grands et bons effets, qu'on attribue faute de principes à d'autres causes. Il encouragea la Navigation Marchande en laissant libre le départ des Batimens exactes fois étoient obligés d'attendre le convoi, et souffoient des avanies terribles á cause de cette absurde gêne. Il encouragea les Manufactures de Aveine, quoi que foiblement et au moins depuis son Ministère nos belles laines fournissent l'habietement pour les Troupes. Il s'occupa d'autres Manufactures, mais toujours par de petits moyens. D'ailleurs il n'avoit pas les connoissances nécessaires pour les faire prospères sans effort et d'une manière analogue et propre au Pays qu'on veut revivifièr. Il favorisa l'exportation de quelques unes de nos Denrées en laissant sagement les Droits de Sortie.

Sur les finances nous avons dit que Pombal a reuni tous les coffres au Trésor Royal, qu'il a mis une Ordre de comptabilité qui ne laisse rien é désirer, et qu'il osa faire cette violente opération par une coup de gence qui honnora sa mémoire á jamais. La Partie qui concerne la nature de l'Impôt il ne l'entendoit pas, aussi n'y toucha-t-il presque point. Sur le crédit et la circulation il n'avoit point d'idées, et l'on peut dire avec verité qu'il a été meilleur Econome que grand Administrateur. Ces parties ont d'ailleurs beaucoup de rapport avec des sciences dont on n'avoit point pû lui donner la moindre idée dans son éducation.

Sur la Legislation Civile il a eû de grandes Vües, et si l'ignorance de nos Magistrats n'y eut point mis d'obstacles, il auroit élevé le Portugal là-dessus au niveau des Nations les plus éclairées. Notre Bareau étoit rempli du fatras des sentences et opinions des docteurs qui faisoient la loi, en annéantissant ce qui se trouvoit réglé dans notre code. Il cassa cet usage, il défendit ce pareilles citations, et notre code dévroit être depuis cette Epoque la seule règle des decisions des Magistrats, excepté le cas où rien ne s'y trouveroit prescrit, et opu l'on pouvoit avoir recours au Droit commun, et au Droit des autres Nations. Il a restreint

[Pág. 16]

dans des limites assez justes la faculté de faire testament, et quand on considère les abus qui résultent de la liberté absolue accordée par le droit Romain on ne peut assez faire l'éloge d'une pareille Loi. Il défendit l'usage d'instituer son et ne pour héritière et la dessus il prescrit des termes étroits aux legs Pieux qu'on pourrait laisser après soi, en y donnant la meilleure de toutes les raisons c'est qu'il existoit un district en Portugal où le nombre des Messes qu'on devoit dire étoit si font, que si tous les hommes, femmes, et enfants fussent Prêtes ot pussent dire la Messe tous les jours on ne pourroit Royal pas satisfaire aux legs Pieux. Il ordonna que sans le consentement Royal aucun Fidei-commis de quelque nature qu'il fut ne peut-être valable, et c'étoit beaucoup dans un Pays où une des grandes causes de la ruine de l'Agriculture c'est que toutes les terres y sont liées ou par des Fidei-commis, ou par de Capelles /:espèce de Fidei-commis religieux :/ ou par des Emphyteoses. Les Capelles ou Fidei-commis liés à quelque devoir religieux il les a presque tous abolis. I esse at finirai at Article où j'ai cité seulement quelques unes de ses belles loix, sans parler de celle qu'il fit publier pour déraciner le préjugé des Vieux et des nouveaux Chrétiens. L'Inquisition avoit introduit en Portugal cette distinction en appellant par le nom de nouveau Chrétien tous ceux qu'on pouvoit accuser d'avoir quelque reste de sang juif même a la distance de huit ou neuf Générations, car depuis deux cents ans il n'y avoit point de Juifs en Portugal. Si on faisoit un pareil examen en Italie combien de familles n'en seroient point-atteintes ? Pombal proscrivit cet usage par des sévères Loix, qui déracinèrent le préjugé, et cette phrase est tout à fait tombée en désuétude car c'est un crime des plus graves d'oser simplement la prononcer en la dirigeant contre quelqu'individu que ce soit. L'humanité doit se louer de la belle Loi qui déclara libre les Indiens na tifs du Bresil, et les Negres furent aussi déclarés libres si on les transporte dans la Metropole : car l'Esclavage et seulement réservé aux Colonies où la culture le rend presque indispensable.

L'ou dit que Pombal créa l'État militaire terrestre et maritime ne peut pas mer que l'Armée de terre n'ai point été élevée a un point de perfection étonnant, et peut-être sur cet Article il n'y a que deux reproches à lui faire c'est qu'ayant imité l'Armée Prussienne, il n'exit point copié aussi les Beurlaubten sage institution, et les campos de manœuvres annuels où l'Officier se forme et qui est la vraie école militaire. On lui a aussi reproché à juste titre

[Pág. 17]

d'avoir laissé subsister les deux espèces de Milices que nous nommons auxiliaires et Ordenansas et qui par leurs privilèges sont fort à charge au Pays sans pouvoir lui être utiles en tems de Guerre. La Marine lui doit une grande amélioration, mais comme elle est encore fort au dessous de ce qu'elle doit être, relativement à notre position et à celle de nos Colonies, Pombal ne mérite sur cet Article d'autre éloge que celui lui d'avoir ouvert une carrière à suivre.

Lorsque l'esprit humain se repose après avoir admiré une si grande révolution chez un Peuple qui étoit tombé depuis deux siècles dans une léthargie mortelle, il ne peut pas revenir de l'étonnement de voir que le Ministre qui a fait tant de grandes choses a eût non seulement à combattre les effets terribles d'un tremblement de terre qui renversa de fond en comble la Capitale, ceux d'une conjuration contre la Personne sacrée de son Maître, mais encore a dû soutenir une Guerre terrible et imprevue contre une Puissance plus forte et qui étoit toute préparée. L'étonnement croit encore lors qu'on voit qu'un Peuple qui avoit senti souvent les heureux effets de son génie ait pu être assez injuste pour oser le dénigrer avec toute sorte de Colonies, en lui reprochant avec la même chaleur ce qu'il avoit fait de bien, et de mal. Rien n'est ce pendant plus naturel que ces deux phénomènes. Jamais Pombal n'auroit eût près de son Maître le crédit qu'il eut sans ces crises terribles où tout autre qu'un homme de génie auroit succombé ; et le Peuple ne l'auroit pas tant détesté s'il n'eut osé attaquer les préjugés qui lui étoient chers et dont il étoit la triste victime.

Je finirai maintenant cette longue lettre par vous faire quelques réflexions sur la cruauté de Pombal qu'on a fait sonner si haut, et sur l'esprit, et les talens du Roi D. Joseph I qu'on a dénigré avec une injustice encore moins pardonnable.

Quant au premier Article on cite comme preuve les terribles châtimens et emprisonnemens lors de la conjuration, en y ajoutant que des innocens ont été traités comme des coupables. On cite également tous les autres emprisonnemens et exils qui eurent lieu pendant son Ministère la plupart par des lettres de cachet sans une procédure légale, et judiciaire. Les Partisans du Marquis de Pombal ont jusqu'ici répondu d'une manière plausible et fondée à ces imputations. Ils soutiennent premièrement que dans tous les Pays les Conspirations contre la vie du Souverain ont toujours été punies avec une extrême sévérité, et que rien n'est moins extraordinaire que tout ce qui est arrivé à cette occasion. Ils prétendent que le

[Pág. 18]

Procès n'avoit point été illégal, malgré que respect pour la personne du Roi on avoit cache d'un voile mystérieux les vrais motifs de celle horrible conjurations. Il alleguent une probabilité en leur faveur très forte c'est que malgré la protection du nouveau Règne qui a fait accorder une révision du Procès, et qui a fait obtenir une première sentence favorable sur des actes /: qu'on dit vicies:/ cependant elle n'a point été confirmé après l'appel du Procureur général qui a allegué des raisons si fortes pour la première sentence qui les avoit condamnés qu'on y a sursis, vie que de moins la procédure est arrêtée depuis près de six ans. Enfin ils soutiennent que l'animosité de la Noblesse contre le Souverain et son Ministre étoit si forte á cette époque que presque tous ceux qui furent chatiés ne pouvoienté toute rigueur se plaindre du sort qu'ils éprouvoient.

Sur les Emprisonnemens, exils, et Châtimens qui eurent lieu pedant ant tout le tems de son Administration, sans des Proècures judiciaires ils prétendent que ce la n'étoit pas une innovation, que a même usage avoit subsisté ; quoique ces actes de pouvoir arbitraire n'eussent été destinés que pour l'oppression du Peuple tandis que sous le Ministère de Pombal ils ne servirent qu'a abattre l'hydre de la superstition, et les prétentions injustes d'une Noblesse qui rampoit près du Maître pour écraser plus surement le Peuple. Ils osent après ce la soutenir encor une plui rude épreuve, c'est-á-dire, ils défient qu'on leur montre parmi les persecutés un grande nombre qui par leurs talents et par leurs vertus fussent á l'abri de toute imputation, et contre les quels il n'y oit point eû quelque raison d'agir plus ou moins de force.

Je n'oserai point excuser tous les actes du pouvoir Arbitraire, mais je ne puez pas laisser de convenir que chez un Peuple demi barbare il est souvent nécessaire de sacrifier quelque individus de la génération présent au bonheur des générations futures si l'on veut déraciner les préjuges qui lient les hommes, et dont ils ne se défont qu'avec une extrême violence.

Le Philosophe doit s'étonner qu'il y ait encore des hommes ou assez ambitieux, ou assez Amis du Genre humain, qui osent se charger d'un fardeau si terrible, et qui entreprennent des grandes Révolutions, pour le bonheur des générations qu'ils ne verront pas, tandis qu'ils s'exposent á l'horreur de la présent, et qu'ils renoncent á tout ce qu'il y a de plus doux la vie, pour n'essuyer que des peines, des dangers, des soucis, et peut-être la justice et le respect de la postèritè

[Pág. 19]

qui arrive tard et qui n'homme que sa cendre froide et inanimée.

S'Injustice avec la quelle on a osé insulter la mémoire de son Abâitre le feu Roi D. Joseph, est tout ce qu'il y a de plus horrible aux yeux de la raison et du bon sens. Ce Prince doué d'un caractère humain, ne manquoit pas de courage, ni de talens, et ne fut jamais gouverné que par la persuasion. La bonté au commencement de son Règne vis-à-vis de ceux qui l'entouroient et qui ne meritoient pas sa confiance causa une partie de ses malheurs. Il les répara en se confiant à un grand homme qu'il estimoit plus qu'il aimoit. Enfin semblable à Louis XIII il merite qu'on dise de lui ce que le President Hainault a dit du premier. Les vices de Prince étoient droites, son esprit sage, et éclairé, il n'imaginoit point, mais il jugéoit bien ; son Ministre ne le Gouvernoit qu'en le persuadant, et ce n'est point un Prince médiocre que ce lui qui ne se laisse conduire que par de grand moyens.

Voilà une longue lettre qui vous fait cependant voir ma manière de penser sur un grand homme. Je crois que ses Ennemis et ses Partisans se plaindroient également de moi, s'ils lèsoient ce que j'écris ici, et c'est peut-être la seule chose qui pourroit me flatter. Récevez ce là comme un hommage de mon Amitié pour vous et de l'estime que j'ai pour vos grand talens et profondes connoissances.

J'ai l'honneur d'être.

Considerações Finais

A realização deste trabalho teve como objetivo o destaque ao conteúdo de um documento antigo e manuscrito, com a finalidade de facilitar o acesso à novas pesquisas, contribuindo para discussões acerca do tema aqui tratado.

O trabalho de transcrição traz consigo a mensagem da importância de se colocar em texto documentos já digitalizados, que apesar de não sofrerem com a ação do tempo, como os documentos originais, não são práticos em termos de pesquisa e, por isso dificultam a realização pesquisa histórica.

Abstract

The following work presents as source, the manuscript entitled “Carta ao abade.... Discorrendo sobre o Marquês de Pombal.”, written by D. Rodrigo de Sousa Coutinho, available in the online archives of the Biblioteca Nacional of Rio de Janeiro. Based on this document, a transcription was carried out in the original language, French, in order to facilitate access to the research and allow for new works on the subject.

Keywords: Marquês de Pombal, D. Rodrigo de Sousa Coutinho, Transcription, Handwritten document.

Referências

Fonte

COUTINHO, Rodrigo de Souza. [Carta ao abade.... Discorrendo sobre o marquês de Pombal.]. [S.l.: s.n.]. 17 p. Disponível em http://objdigital.bn.br/objdigital2/acervo_digital/div_manuscritos/mss1457311/mss1457311.pdf : Acesso em: 19 jul. 2021

Bibliografia

CHAUVIN, Jean Pierre. “Marquês de Pombal : Retrato sem moldura”. Revista de Estudos de Cultura, n° 4 (2012): 53-73. Disponível em: <http://www3.eca.usp.br/sites/default/files/form/biblioteca/acervo/producao-academica/002786593.pdf>. Acesso em: 21 jul. 2021.

DIAS, Maria Cristina Almeida. “A figura do Marques de Pombal e seu papel na reforma da educação brasileira no final do século XVIII”. In: Semana de Pedagogia da UEM, 20., 2013, Maringá. Anais... Maringá: UEM, 2013. p. 1-11. Disponível em: <http://www.ppe.uem.br/semanadepedagogia/2013/PDF/T-04/03.pdf>. Acesso em: 20 jul. 2021.

Fundação Biblioteca Nacional Carta de Serviços ao Cidadão. **Biblioteca Nacional**, s.d. Disponível em: https://www.bn.gov.br/sites/default/files/documentos/diversos/2014/1115-institucional//786-institucional_0.pdf. Acesso em: 20 jul. 2021;

PAIM, António. "D. Rodrigo De Sousa Coutinho (1745-1812) Notícia Bibliográfica." Revista Portuguesa De Filosofia 38, no. 4 (1982): 558-80. Disponível em: <http://www.jstor.org/stable/40338081>. Acesso em: 19 jul. 2021

PAIM, Antonio. “II. A Corte no Brasil. D. Rodrigo de Sousa Coutinho.” Revista Estudos Filosóficos, n° 3 (2009): 266-269. Disponível em: <https://ufsj.edu.br/portal2-repositorio/File/revistaestudosfilosoficos/nota2-rev3.pdf>. Acesso em: 19 jul. 2021.

VICENTE, A. P. **“Marquês de Pombal. Um Governante Controverso”**. Estudos Arqueológicos de Oeiras, v. 8, p. 21-24. Disponível em: <https://eao.cm-oeiras.pt/index.php/DOC/article/view/68>. Acesso em : 20 jul 2021